Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 110 (1965)

Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une formation morale, la meilleure que l'on puisse susciter en temps de paix, et une épreuve de sélection pour les jeunes cadres. Telle est, du moins, la conception admise au sein de la 11^e Division française.

Ces arguments conservent chez nous toute leur valeur. Quant à l'application «tactique» de ce procédé à la guerre dans un pays comme le nôtre, on ne la voit guère que dans les Alpes et dans certaines parties du Jura.

Cette instruction « survie » mérite cependant, à ces divers titres, de retenir notre attention.

Mft

Informations

AVIA - DCA romande

Assemblée générale 1965

Réunis à Berne sous la présidence du colonel EMG Marcel Racine à l'occasion du rapport du Commandant des troupes d'aviation et de DCA, les membres de l'AVIA DCA romande ont pris connaissance du rapport du comité sur l'activité de la société au cours de l'année 1964.

Les manifestations n'ont pas manqué:

7.6 assemblée générale de la Société suisse des officiers,

4.7 à Payerne « 50 ans d'aviation »

5 et 9.9. journées de l'armée à Bière dans le cadre de l'Expo,

17/18.10 démonstration du nouveau matériel de 35 mm et des engins guidés BL 64 à Emmen, suivie de l'assemblée générale annuelle de l'AVIA centrale.

Rien de surprenant donc à ce que l'effectif de la société ait pris des proportions réjouissantes: 159 officiers romands incorporés dans la DCA bleue, verte ou rouge.

Pour tous, la *Revue militaire suisse* est devenue l'organe officiel obligatoire, tandis que ceux qui le désirent peuvent participer à l'abonnement collectif du mensuel spécialisé qu'est « Arme et technique de l'air » au prix de faveur de Fr. 7.50.

Le comité a été réélu sans changement et la cotisation annuelle reste fixée à Fr. 15.—.

Le plan d'activité de 1965 prévoit:

- une visite des positions d'engins guidés au courant de l'été,
- une journée « Va et découvre ton pays »; cette année, le canton de Fribourg, avec tir au pistolet et au petit calibre (pour les dames);

- la collaboration avec l'AVIA DCA Aviation en Suisse romande.
- la participation aux conférences de la Société suisse des officiers dans les différentes localités.

Les problèmes de DCA que posent la protection efficace des divisions mécanisées, de l'artillerie, la modernisation du matériel engagé dans les forteresses, sur les aérodromes et les barrages hydrauliques ont fait l'objet d'échanges de vues. S'ils sont posés, ces problèmes ne sont pas tous résolus et l'AVIA DCA romande joindra ses efforts à ceux que déploient les autorités militaires responsables pour qu'aboutissent dans l'intérêt général les revendications des commandants des corps de troupes dont la protection DCA est restée jusqu'ici insuffisante.

Avia-DCA romande Le comité

Nécrologie

† Le colonel Ernest Léderrey

(1880-1965)

C'est avec émotion que nous retraçons ici la carrière de ce grand ami auquel nous liaient tant de communs souvenirs professionnels et une collaboration de près de trente-cinq ans dans cette revue. Comment trouver les mots, en marge de notre affection, pour le situer dans sa juste mesure?

Après des études de droit à l'Université de Lausanne et la préparation d'une thèse sur le développement de nos institutions militaires, il se voue au métier des armes dont il apprécie l'harmonieux équilibre entre la rude vie en plein air et, le soir, la méditation solitaire des problèmes qui le passionnent. Car, tout au long de son existence et quelles que fussent ses déceptions, Léderrey est un enthousiaste! Qu'il s'agisse de tir, de tactique, de stratégie ou d'histoire, sa vaste culture lui permet d'aborder tous ces domaines avec une égale aisance. Rien ne lui échappe de la science militaire dont il suit avec intérêt la constante évolution. Mais surtout il possède un extraordinaire talent didactique; il sait *enseigner* par des démonstrations simples, des images pittoresques, des formules heureuses.

* * *

Comme officier-instructeur on le trouve sur diverses places d'armes, notamment à Walenstadt, Colombier mais surtout à Lausanne. C'est alors le cycle traditionnel: il est successivement instruc-